

Comment accéder au IP ENFORCEMENT portal

Les demandes d'intervention douanière (AFA) peuvent être déposées et gérées dans l'IP Enforcement Portal (IPEP).

Rendez-vous sur www.ipenforcementportal.eu

Il existe deux façons d'accéder à l'IPEP:

1. Authentification au moyen d'identifiants IPEP

Pas encore de compte? Comment s'inscrire?



Vous indiquez [ici](#) votre droit de marque ou de dessin ou modèle en cours de validité - utilisé uniquement à des fins d'authentification.



Vous recevez une lettre contenant un code de sécurité par messagerie et envoyez ce code à ipenforcementportal@euipo.europa.eu par l'intermédiaire d'une adresse électronique professionnelle individuelle (pas de boîte de messagerie de groupe).



Vous recevez vos identifiants pour accéder à l'IPEP.

2. Authentification au moyen du portail d'authentification de la TAXUD (UUM&DS)

Après avoir saisi vos identifiants nationaux (EORI), vous serez redirigé vers le système de dépôt électronique des AFA sur l'IPEP.

 Sélectionnez votre pays

